

L'HOMME CAPABLE DE PARDONNER, SE METTRE EN CHEMIN DE PAIX, DE JUSTICE ET DE RECONCILIATION

CONFERENCE DONNEE LE 25 FEVRIER 2013 PAR GUY AURENCHE A LA PAROISSE
SAINT PIERRE DE MONTRouGE (75014 PARIS)

Il m'a été demandé d'intervenir à la fin d'un cycle de réflexion paroissiale sur l'homme capable de... Aujourd'hui nous nous trouvons face à la question de notre capacité à pardonner.

- Soyons tout d'abord très attentifs aux nombreux hommes et femmes qui sont des blessés du non pardon. En effet nous risquons comme chrétiens de parler trop légèrement ou trop facilement de l'obligation de pardonner. Il est des situations où le pardon paraît impossible à certaines personnes qui en souffrent pourtant fortement. De même il est des situations où le pardon n'ayant jamais été demandé, la victime n'a jamais eu la possibilité de le proposer. Attention aux discours trop rapides sur l'évidence du pardon.
- Et pourtant je suis très heureux du titre que vous avez donné au cycle de conférences : « **L'homme capable de... il est bon de célébrer ces différentes capacités de l'être humain et ce au cœur de la nuit de nos fautes.** En particulier lorsque nous abordons la question du pardon, affirmer la capacité de l'homme au geste du pardon c'est une affirmation positive, dynamique pour l'homme. C'est vraiment une bonne nouvelle parce que l'être humain bien que pécheur est capable de pardonner.

Sans doute nous faut-il, pour nous nourrir de la force du pardon, nettoyer un peu notre regard sur l'homme et le rapprocher du regard de Dieu.

I – REGARDS SUR LE MONDE, CONVERSION ET CREATION

COMMENT REGARDONS-NOUS LA PERSONNE HUMAINE ET LE MONDE QUI NOUS ENTOURE AUJOURD'HUI ?

En effet pour ne pas faire du pardon un sujet théorique, nous devons l'incarner. Cette incarnation exige de notre part une interrogation sur la manière dont nous regardons la personne humaine. Dans un article de la Revue Esprit, le philosophe Paul Ricoeur, affirmait : « **Le pardon n'est pas impossible car il existe au fond de chaque être, un crédit de bonté, l'homme capable de...** » C'est donc avec cet *a priori* de l'existence d'un crédit de bonté qui existe au cœur de chaque être humain que nous allons aborder la question du pardon.

Nous le ferons également à travers la remarque de l'une de nos petites filles Louise. Vers l'âge de 5 ans, et alors que je l'avais grondée pour je ne sais plus quelle raison, Louise me regarda et déclara : « Tu n'es pas sympa ! Tu me regardes avec ta tête ! ». Cette petite fille qui comprenait évidemment la nécessité pour un grand-père d'intervenir lorsque la conduite n'avait pas été acceptable, n'admettait cependant pas que je change le registre de notre relation. Ce registre était celui du cœur. Il devenait celui de la tête. Sans doute avais-je froncé les sourcils et avais-je oublié de parler avec mon cœur. Il me semble important pour aborder la question du pardon d'accepter de se reposer sans cesse la question de savoir : **comment regardons-nous la personne humaine, comment nous regardons-nous nous-mêmes ? Avec le cœur d'abord ou uniquement avec la tête pour juger et condamner ?**

D'une manière plus sérieuse nous pourrions reprendre les paroles que le Pape Jean XXIII prononçait en octobre 1962 lors de la séance d'ouverture du concile Vatican II : « **Dans la situation actuelle de la société, il est des hommes qui ne voient que ruines et calamités ; ils ont coutume de dire que notre époque a profondément empiré par rapport au siècle passé ;** ils se conduisent comme si l'histoire, qui est maîtresse de vie, n'avait rien à leur apprendre et comme si du temps des conciles d'autrefois tout était parfait en ce qui concerne la doctrine catholique, les mœurs et la juste liberté de l'Eglise.

Il nous semble nécessaire de dire notre complet désaccord avec ces prophètes de malheur, qui annoncent toujours des catastrophes, comme si le monde était près de sa fin. (...) Il est nécessaire avant tout que l'Eglise ne détourne jamais son regard de l'héritage de vérité qu'elle a reçu des anciens. Mais il faut aussi qu'elle se tourne vers les temps présents qui entraînent de nouvelles situations, de nouvelles formes de vie et ouvrent de nouvelles voies à l'apostolat catholique. »

Pour bien insister sur cette dimension du regard positif sur la personne et la société, je reprends un texte d'une lettre du Père Teilhard de Chardin (9 novembre 1936) : « Si le chrétien n'est pas en pleine sympathie avec le monde naissant, s'il n'éprouve pas en lui-même les aspirations, les anxiétés du monde moderne, s'il ne laisse pas grandir en son être le sens humain, jamais il ne réalisera la synthèse libératrice... **il continuera à s'effrayer et à condamner presque indistinctement toute nouveauté, sans discerner parmi les souillures et les maux, les efforts sacrés d'une naissance.** »

CONVERSION

Le temps du carême est sans doute le temps où nous sommes invités à redécouvrir nos capacités en général. C'est cela le mouvement de conversion. Il ne s'agit pas de multiplier les mortifications par plaisir ou pour elles-mêmes. Par contre il convient de se créer à soi-même des occasions de prise de distance, d'approfondissement et de réflexion, pour que nous redécouvriions en nous-mêmes les capacités d'amour, de fidélité, de pardon. Peut-être aussi la capacité de pardonner à d'autres. Le carême comme un temps de conversion, en même temps qu'un temps de célébration des capacités de pardon et de naissance de la vie dont nombre de personnes font preuve autour de nous. Qu'elles soient chrétiennes ou non. Oui les sociétés se révèlent aussi capables de gestes de pardon. Comment les célébrons-nous dans notre prière personnelle ou communautaire ?

LA CREATURE

Convertir notre regard sur la personne, sur nous-mêmes, sur la société c'est nous interroger sur la tonalité que nous donnons au mot de créature. Il est très important de se reconnaître créature, c'est-à-dire d'accepter de ne pas posséder en nous-mêmes notre propre origine et de faire dépendre celle-ci d'un don qui nous a été fait une fois pour toutes.

Mais souvent le terme de créature est associé aux adjectifs de pauvre, faible, peu de valeur... Tout cela est vrai et pourtant le premier souffle auquel nous sommes invités à obéir c'est celui du regard du père aimant (Luc 15, versets 11 et suivants) tel qu'il est décrit dans la parabole du fils prodigue. C'est en relisant ce texte que nous allons commencer notre chemin vers le pardon.

Je n'ai pas besoin de rappeler les excentricités du jeune fils qui exigea son héritage, le dilapida dans des activités variées, se trouva dans une situation humainement impossible, et se souvint alors de son père, de la vie chez lui qui était de toute façon moins difficile que celle qu'il éprouvait. Le texte au verset 20 contient cette phrase extraordinairement dynamique pour aborder la question du pardon. Alors que le fils est en route vers la maison du père le texte affirme : « **Il (le fils) est encore loin quand son père le voit et s'émeut. Il (le père) court, se jette à son cou et l'embrasse tendrement.** » **C'est le message principal que Jésus voulait transmettre à ses auditeurs.** C'est le message qu'il nous transmet ce soir à nous qui réfléchissons au pardon.

II. LE PARDON ?

Reconnaissons tout d'abord que le geste de pardonner n'est pas évident. C'est un geste très spécifique et qui n'a rien d'automatique. Claire LY d'origine cambodgienne et dont toute la famille a été décimée par les Khmers rouges, est devenue chrétienne, sans renier les apports bouddhiques qui ont constitué sa pensée. A propos du pardon elle écrit : « **Le pardon chrétien ou la non haine bouddhique, est un cheminement spirituel escarpé qui demande un décentrement exigeant du soi.** Comme tout chemin spirituel ils sont tous les deux de l'ordre de l'existence : ils se donnent plutôt à vivre qu'à expliquer. ».

Et me voici faisant une conférence sur le pardon !

a) Rappelons combien ce **GESTE TRES COMPLIQUE**, est pourtant absolument vital tant pour les individus que pour les sociétés. Vital pour la survie, comme l'explique la maman d'un jeune garçon qui avait été assassiné et qui était obsédée par l'image de l'assassin : « Ce qui a été le plus difficile pour moi a été de dépasser cette haine. Si je voulais pleurer mon fils et parvenir à supporter cette perte, **je devais laisser cette haine derrière moi. Je devais écouter la petite voix qui me disait que l'assassin de Rock me détruirait et détruirait le reste de ma famille.** »

Mais il ne faut pas croire que cela est facile. Francine Cockempot, romancière et auteure de la chanson « Colchiques dans les prés » fut victime d'une agression qui l'a meurtrie dans sa chair et dans son esprit. Dans un petit livre, L'AGRESSEUR (Editons Seuil, 1986), elle écrit : « Ce mot pardon, je le retournais dans tous les sens comme un ferment de régénération, mais c'est une lente maturation que le temps seul peut opérer... Ce que tu m'as fait je peux difficilement te le pardonner. Adresse-toi à Lui qui sait que tu n'es pas un loup mais un homme... moi je n'ai plus le courage de l'envisager car ce que tu as blessé en moi c'est l'image même de l'Homme ».

Enfin et si cela était nécessaire pour démontrer la complexité de la démarche de pardon, je pense à l'écrivain poète cubain Georges Valls. Après avoir été longuement prisonnier il fut exilé en France et c'est alors que je le rencontrai. Il m'expliqua qu'un jour il était dans une cellule avec plusieurs prisonniers dont un très jeune. Les gardiens surgirent et s'emparèrent du jeune pour l'emmener. Quelques temps après, une rafale de mitraillettes indiquait qu'il avait été exécuté. Georges Valls décrit alors la colère de ses compagnons de cellule. Avec un autre chrétien il se mit à réciter le Notre Père. Lorsqu'il arriva au « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés... », Georges Valls m'expliqua que tous les autres prisonniers lui tombèrent dessus pour le battre et affirmer qu'il était un menteur et qu'il ne pouvait pas pardonner ! C'est alors que Georges Valls me dit qu'il faut, dans certaines situations, pardonner pour deux. Pardonner soi-même, mais pardonner également pour ceux ou celles qui ne peuvent pas le faire.

Retenons en tout cas que le pardon, geste sans doute nécessaire, n'est pas pour autant un geste aisé.

b) QU'EST-CE QUE LA DEMARCHE DE PARDON ?

Il n'y a pas une réponse unique mais je trouve dans le texte de France Quéré une profondeur que je vous partage. Après avoir lu le texte nous pourrions en reprendre certains éléments : « **Le pardon se déroule dans l'intimité des personnes, au cœur de leurs antagonismes : il résulte d'un travail obscur de la conscience au terme duquel l'âme décide de prévaloir sur la blessure qui lacère encore un visage... brûlante traversée où deux êtres se rapprochent par-dessus le surplomb de la haine ; le pardon scelle un pacte entre l'offensé et l'offenseur et nul ne peut le signer à la place de celui qui est pour toujours accablé de son cauchemar.** »

France Quéré nous dit bien que le pardon se déroule dans l'intimité des personnes. Cela dépend donc de chacune des personnes dans son originalité et dans le contexte dans lequel elle vit au moment où elle est invitée ou non à pardonner. Il ne faut pas non plus oublier que le geste lui-même se situe au cœur des antagonismes. Ne pas oublier la blessure. C'est alors que l'étape de la justice est tout à fait indispensable et non contradictoire avec la démarche de pardon. Nous y reviendrons sans doute mais trop souvent les chrétiens ont tendance à parler du pardon en oubliant l'étape de la justice.

France Quéré insiste sur le travail obscur de la conscience. Il s'agit bien d'un travail personnel en profondeur où chacun garde toute sa responsabilité.

Au terme de ce travail nous dit France Quéré l'âme décide de prévaloir sur la blessure qui lacère encore un visage. Il s'agit bien de retrouver alors ce qui en nous-mêmes et dans la personne de l'offenseur, nous dépasse. Là où l'âme décide de prévaloir sur la blessure. Il s'agit bien d'une démarche profondément spirituelle en ce sens qu'elle fait appel à des capacités qui n'apparaissent pas forcément au premier abord en chacun de nous. Le pardon est décrit comme une traversée brûlante où deux êtres se rapprochent par-dessus le surplomb de la haine. Là encore il ne faut pas rêver la démarche de pardon et voici que celui-ci va pouvoir sceller un pacte entre l'offensé et l'offenseur. Ce pacte c'est celui d'une vie qui est encore possible. **Vie possible pour la victime qui ne doit pas s'enfermer dans sa souffrance et dans son émotion. Mais, plus difficile, vie encore possible pour l'offenseur qui ne doit pas être réduit au seul geste violent et destructeur qu'il a posé.** Oui les deux personnes ont un avenir. Et c'est dans l'intimité de ce dialogue qu'elles se révèlent ce secret d'avenir.

Le pardon exige sans doute la présence des deux personnes. Nous n'avons pas à pardonner à la place des victimes comme nous risquons de le faire au nom même de l'amour de Dieu. Il faut une demande de pardon. Et cela posera le problème délicat de l'impossibilité de pardonner lorsque l'auteur de l'offense a disparu. Enfin et je le rappelle, cette démarche de pardon se fait dans la clairvoyance des faits, des responsabilités et des blessures. Je redis qu'il y a là l'étape de justice, parfois à travers un procès qu'il ne faut pas sauter. C'est la raison pour laquelle nos mouvements de défense des droits humains insistent tant sur la lutte contre l'impunité. La paix ne peut pas se reconstruire sur l'impunité, sur le silence concernant les blessures et les responsabilités.

c) **A QUOI SERT LA DEMARCHE DE PARDON ?**

Elle sert à redécouvrir, aussi bien chez l'offensé que chez l'offenseur, la capacité d'aimer. **A redonner une chance à l'œuvre d'amour dont nous sommes responsables à travers notre existence.** L'aventure de Maïti Girtanner a été racontée dans un film RESISTANCE ET PARDON ainsi que dans un livre. Jeune femme vivant pendant la seconde guerre mondiale sur la ligne de démarcation, elle aida à plusieurs reprises des personnes à traverser en zone libre. Elle offrit également de réaliser plusieurs services en transportant des lettres ou des colis. Elle fut dénoncée, arrêtée et torturée par un officier nazi médecin, qui sut détruire en elle la moelle épinière et en particulier le don du piano qu'elle avait. Elle était une artiste extrêmement douée. C'est ainsi que Maïti ne pouvait plus jouer du piano et qu'elle souffrait en permanence. Plusieurs décennies après ce drame, elle reçut un appel téléphonique d'un homme, l'officier nazi en question, qui lui demanda de la rencontrer. Elle accepta cette rencontre. Celui-ci lui expliqua qu'il était condamné par une maladie incurable et qu'il voulait lui demander ce qu'il avait à faire. Maïti lui répondit : à aimer ! Mais qu'est-ce que signifie aimer pour moi lui rétorqua cet officier nazi. Eh bien il vous faut dire à vos proches ce que vous avez fait pendant la guerre, car Maïti savait qu'il n'en avait parlé à personne. L'entretien se déroula ensuite très brièvement et au moment de partir Maïti entendit de la part de cet homme, comme dans un souffle, le mot « pardon ». C'est alors que Maïti explique, elle ne sait comment, qu'elle fut amenée à l'embrasser. L'homme partit. Quelques mois après sa femme téléphona à Maïti pour lui apprendre le décès et lui annoncer qu'il avait avant sa mort parlé à ses enfants. C'est bien ce geste de pardon, demandé dans des circonstances terribles et accordé dans une extrême souffrance, qui avait permis à cet homme de vivre les derniers mois de sa vie au cœur de sa capacité à aimer. Et Maïti dit combien également pour elle ce geste qu'elle attendait d'ailleurs, fut source d'amour et l'aida à supporter les tourments qu'elle connaissait.

III. PARDON, RECONCILIATION, HUMANISATION, MARCHES VERS LA PAIX

Sans doute pouvons-nous maintenant aborder d'une manière plus concrète les différentes traductions du geste du pardon. Et en particulier nous arrêter sur la démarche de réconciliation et d'humanisation auxquelles le geste du pardon participe. Sous quelles formes pouvons-nous devenir acteurs/actrices de pardon, ou à quelle source pourrions-nous puiser la force de demander pardon ?

a) **SE RECONCILIER C'EST** prendre les moyens pour pouvoir tenir à nouveau « conseil ensemble ». C'est donc une démarche qui peut avoir des dimensions tout à fait personnelles. Réconciliation avec soi-même, réconciliation avec notre entourage et nos proches. La réconciliation exige-t-elle toujours le pardon ? Cela n'est pas certain. En tout cas elle est sûrement une démarche qui a quelque chose à voir avec celle du pardon.

b) **LA DEMARCHE DE RECONCILIATION** peut avoir une dimension collective. Il s'agit en effet de poser ce geste de réconciliation pour permettre à la collectivité elle-même de vivre, de se réconcilier et de poursuivre le vivre ensemble.

Attention à ne pas tomber dans ce que certains appellent « des réconciliations décaféinées ». Cela signifie des gestes hypocrites et faux qui ne correspondent pas à la volonté nouvelle de construire à nouveau ensemble, après que des blessures aient été subies de part et d'autre.

J'ai connu, quand j'étais président de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) une aventure étonnante. Dans la fin des années 1970 et pendant la torture réalisée par la dictature au Brésil, des amis brésiliens nous demandèrent d'écrire à des tortionnaires et tout spécialement au commissaire Fleury. Il était le chef des escadrons de la mort. Ces amis brésiliens nous disaient qu'une lettre venant des chrétiens français serait importante pour interpellier cet homme au cœur de son ignoble conduite. Bien sûr je fus tout à fait sceptique et me sentis complètement incapable d'écrire cette lettre. Nous leur demandâmes alors d'écrire eux-mêmes la lettre qui finalement a été envoyée au commissaire Fleury.

Lors d'un de mes déplacements au Brésil je rencontrai un avocat brésilien, affilié au parti communiste, qui avait été torturé par Fleury. L'avocat m'interpella en me demandant si c'était moi qui lui avais demandé d'écrire cette lettre à Fleury. Je lui répondis en lui racontant l'histoire de cette lettre. En effet les amis brésiliens lui avaient demandé, à lui, de participer à la rédaction de cette lettre. Seules les victimes pouvaient en effet l'écrire. Et l'avocat me raconta que dans un premier réflexe il refusa d'écrire à Fleury car lui écrire était lui reconnaître une certaine humanité. Puis il m'avoua qu'il revint sur cette décision et accepta finalement d'entrer dans le projet de la rédaction de cette lettre.

Pourquoi ? Parce que me dit-il, **si je voulais reconstruire un Brésil uni dans l'avenir il fallait moi-même que je fasse cette démarche non pas de pardon, mais au moins de reconnaissance de l'existence de l'autre. C'est un premier pas vers la réconciliation en reconnaissant, y compris dans le bourreau, sa dimension humaine.**

D'autres gestes de réconciliation ont été connus tel que le chancelier Willy Brandt, au monument du ghetto de Varsovie, qui s'agenouilla longuement à la grande surprise des diplomates qui étaient là. De même la réconciliation franco-allemande voulue par le Chancelier Adenauer et le Général de Gaulle. On voit combien cette démarche de réconciliation exige une volonté politique.

Sans doute connaissez-vous également les livres du jésuite, le père Sommet qui fut lui-même prisonnier dans les camps de concentration nazis. Il a passé une bonne partie de sa vie après la guerre à faire se rencontrer des enfants de familles de déportés et des enfants de familles allemandes. C'était pour lui une exigence.

Que dire aujourd'hui des tentatives que font les partenaires du CCFD-Terre Solidaire en Israël et en Palestine. Certains d'entre eux travaillent en particulier à l'éducation et l'éveil de la jeunesse. Ils essayent de faire se rencontrer ces jeunes non pas pour une réconciliation « décaféinée » qui serait superficielle, mais pour au moins faire exister l'autre dans la pensée de chacun.

Cette démarche de réconciliation n'est pas neutre. Nous savons combien d'hommes et de femmes ont payé un prix élevé lorsqu'ils ont voulu proposer une réconciliation : Martin Luther King, le président Sadate, le premier ministre Begin...

c) **À L'ORIGINE DE LA DEMARCHE DE TOUTE RECONCILIATION (ET SANS DOUTE DE PARDON) IL Y A LE PROJET DE LA RE-HUMANISATION.** Il s'agit non pas de multiplier les discours philosophiques sur l'être humain, mais de poser des gestes, qui, au cœur des conflits les plus graves, nous invitent à dire à l'autre, à l'ennemi, qu'il est également un être humain capable d'humanité. C'est un peu ce que nous faisons lorsque l'ACAT écrivait au commissaire Fleury. Il s'agissait bien sûr de dénoncer auprès de lui le scandale de ses gestes de torture qu'il prétendait réaliser au nom de la défense des valeurs chrétiennes contre le communisme. Mais nous faisons allusion dans cette lettre à notre appartenance à la même famille humaine. A la nécessité qu'il change d'attitude si nous voulions sauver cette famille. Le commissaire Fleury répondit une lettre avec des passages fort injurieux mais surtout avec un post-scriptum qui résumait sa pensée : « De toute façon je pense que nous n'appartenons pas à la même race, je veux dire à la race des hommes ». Le tortionnaire expliquait là qu'il nous avait exclus de la famille humaine et qu'aucun dialogue n'était plus possible. Alors que notre lettre soulignait l'appartenance à la même famille, lui nous excluait de cette famille et rendait alors toute humanisation impossible.

Un médecin français a raconté dans l'hebdomadaire La Vie (Vincent Cochetel) qu'ayant été fait prisonnier lors de sa mission en Tchétchénie, il était régulièrement battu par l'un des gardiens du camp. Au cours d'une séance de torture ils entendirent le cri d'un enfant derrière la cloison. Vincent demanda à son bourreau si c'était son fils. Le bourreau, oubliant un instant sa tâche inhumaine, lui répondit que oui. C'est alors que pendant quelques minutes, une conversation de pères de famille se déroula dans la salle de torture. Vincent témoignait par la suite de ce qu'après cet épisode, il ne fut pas libéré mais le gardien ne le battit plus jamais. Qu'est-ce qui s'était passé ? Il n'y avait pas eu d'intervention d'un grand discours d'avocat ni de divisions blindées. C'était le courage qu'avait eu la victime, au cœur de sa souffrance, de redire à son bourreau qu'il était aussi reconnu comme un père de famille capable d'affection pour ses enfants, d'amour pour sa femme. C'est la démarche de ré-humanisation qui est au cœur de toute démarche de réconciliation et sans doute du pardon.

Comment être capable dans les crises que nous vivons, même si elles ne sont pas aussi aiguës que celles que je viens de raconter, de redire à l'ennemi, à l'opposant, à l'adversaire, que nous le reconnaissons également comme un homme, une femme capable d'amour, de partage de solidarité ?

d) **L'ACTE DE FOI EN LA DIGNITE DE LA PERSONNE**

Il me semble que dans toute démarche de réconciliation, et peut-être de pardon, il y a, à l'origine, l'acte de foi en la reconnaissance de la dignité de l'autre. C'est pourquoi je m'intéresse à la dynamique des droits humains relancée par la Déclaration universelle des droits de l'homme (10 décembre 1948 à l'ONU). En effet cette déclaration a pour origine soixante millions de morts, la shoah, les camps de la mort, le bombardement de villes entières, l'usage pour la première fois dans l'histoire de l'humanité de la bombe atomique... Face à ce constat, et pour éviter que ne se répètent de tels gestes destructeurs et suicidaires, l'humanité a produit ce texte. Or ce texte commence par un acte de foi : « **Les peuples du monde entier ont proclamé leur foi en la valeur et la dignité de la personne humaine...** »

Comme si pour reconstruire, pour repartir dans la vie, aussi bien individuellement que collectivement, il fallait poser cet acte de foi en la dignité de toute personne.

Mais il ne suffit pas d'affirmer la dignité. Il faut en tirer comme conséquence la reconnaissance des droits et des devoirs de la personne ainsi reconnue digne. Que signifierait affirmer la dignité à une maman qui ne peut pas nourrir ses enfants ? A quelqu'un qui est persécuté pour sa croyance ou ses opinions ? Si l'acte de foi en la dignité est une démarche facilement acceptée par tous, l'affirmation des droits et des devoirs l'est beaucoup moins. Lorsque je parle de droits l'on me reproche de faire de la politique. Lorsque je parle de devoirs l'on me reproche de faire de la morale.

Or l'affirmation des droits et des devoirs n'est que le déploiement de l'acte de foi en la dignité. Celle-ci s'incarne à travers la possibilité pour les hommes et les femmes de notre temps d'avoir accès à ces droits et à ces devoirs.

Mais pour permettre cet accès il faut alors comprendre **que la dignité proclamée exige de faire des choix politiques économiques sociaux financiers... qui favorisent l'accès à l'exercice de ces droits par la population.** Alors là encore nous allons nous faire taxer d'action politique, de transformation qui dépasse de loin l'engagement chrétien.

Je crois pourtant qu'à travers l'acte de proclamation de la dignité de la personne, et son déploiement à travers la réalisation des droits et des devoirs, que nous ne faisons que donner sens à l'affirmation de la dignité de chacun.

e) **PARDON, RECONCILIATION, HUMANISATION, NOUS INCITENT A NOUS ENGAGER DANS UN TRAVAIL DE CREATION SOCIALE**

J'utilise cette périphrase pour ne pas parler de politique car cela fait parfois peur. Mais de quoi s'agit-il ? Il s'agit bien de prendre les moyens sociaux et donc politiques, pour contrecarrer ce que Jean-Paul II appelait « les structures de péché » qui conduisent à l'injustice, à la misère et à la non fraternité.

Les textes récents du Pape Benoît XVI, comme également son encyclique « La charité dans la vérité », rappelant la nécessité de cet engagement. Benoît XVI au cœur de la situation mondiale actuelle écrivait : « La mondialisation nous rapproche, mais elle ne fait pas de nous des frères. » Or toute démarche d'humanisation, de réconciliation, voire de pardon, exige de nous reconnaître les uns les autres comme des frères et des sœurs.

C'est pourquoi il nous faut nous attaquer aux causes des injustices qui sont elles-mêmes sources des violences et de la dislocation du tissu social, du vivre ensemble.

Toute la pensée sociale de l'Eglise qui est développée depuis fort longtemps, peut être l'un des lieux de cette démarche d'humanisation et de réconciliation. En effet elle affirme la dignité de la personne, le choix prioritaire pour les pauvres, la destination universelle des biens, le devoir de solidarité et de partage, le principe de subsidiarité dans le partage des responsabilités... C'est d'une manière générale la théorie du bien commun qui est alors mise en œuvre. **Agir pour le bien commun c'est décider de créer des lois et des institutions qui permettront à chaque personne et à chaque groupe humain de déployer pleinement son humanité.**

IV. APPRENDRE A RECEVOIR LE CADEAU DU PARDON

J'ai jusqu'à maintenant beaucoup parlé d'action, de chemin de réconciliation ou de pardon. Vous savez combien je crois à l'importance du faire, de la transformation sociale et de l'engagement.

a) Maintenant je voudrais insister sur une attitude complètement différente : l'attitude **D'ACCUEIL DU DON** qui nous est fait. Sans doute pouvons-nous puiser dans « le crédit de bonté » dont parlait Paul Ricoeur, cette capacité d'accueil, de dépossession de nous-même, de disponibilité pour recevoir le cadeau.

Là sans doute se trouve tout le sens du sacrement de réconciliation et de pardon que l'Eglise propose. Au cœur de la reconnaissance de nos infidélités, nous sommes invités à contempler le père aimant dont parle la parabole du fils prodigue. C'est bien dans cet éclairage qu'il nous faut présenter et vivre le sacrement de réconciliation tel que proposé par l'Eglise. Il ne s'agit pas là d'une obligation statutaire que tout catholique devrait respecter du fait même de son appartenance à la communauté catholique. **Il s'agit là de l'expérimentation du retour du fils prodigue qui tout d'un coup, au cœur de ses propres infidélités, découvre un Père fou d'amour pour lui.** Un père qui se conduit d'une manière étonnante puisqu'il se met à courir, à lui sauter au cou, à l'embrasser. **C'est bien cette perspective-là qui est offerte par le sacrement du pardon et sans doute devrions-nous davantage l'éclairer de cette dynamique d'amour plutôt que de l'enfermer dans un ritualisme automatique qui donne peu envie.**

b) RECEVOIR LE PARDON C'EST ÉGALEMENT LIRE LES ÉCRITURES COMME CETTE IMMENSE HISTOIRE DE PARDON ET DE RECONCILIATION, VOULUE DE TOUJOURS EN TOUJOURS PAR DIEU

Dans les colères de Dieu, nous pouvons déceler non pas son envie de vengeance, mais bien l'immensité de son amour blessé. Bien sûr les auteurs des Écritures l'expriment avec les mots humains de la colère. Mais c'est une colère passionnée d'amour.

Nous retrouvons cela en particulier dans Isaïe, ch. 1, du verset 11 à 18. Isaïe fait dire à Dieu son refus devant des sacrifices inutiles, qui lui paraissent formels au point d'en être odieux à ses yeux. C'est la colère de Dieu face aux manquements humains et face aux tentatives de rachat que nous posons à travers tel ou tel rite vidé de la perspective amoureuse qui est celle de Dieu. Et le texte après avoir développé cette colère de Dieu poursuit par ces phrases : « **Viens et discutons. Tes fautes seraient-elles rouges comme la pourpre. Blanches je les transformerai.** »

Nous avons là le don, le cadeau dont je parlais tout à l'heure. Dieu nous dit, et dit à chacun de nous tant individuellement qu'en société, « venez et discutons ». Vous avez tant de prix à mes yeux que je ne peux pas ne pas vous inviter à cette table de discussion.

Mais alors cette invitation est en même temps reconnaissance, de la part de Dieu, de notre grandeur. **En effet nous voici invités à la table de discussion de Dieu. Où allons-nous chercher ailleurs des motivations expliquant la dignité de la personne, alors que Dieu lui-même en fait son invitée, son interlocuteur ?** Et l'on retrouve dans Isaïe au chapitre 49 au chapitre 54 d'autres phrases de ce genre.

Les Écritures fourmillent d'autres textes en ce sens.

Pour terminer je m'arrêterai un instant sur l'Évangile. Après la Résurrection Jésus rencontre quelques-uns de ses disciples au bord du lac. Il s'adresse à Pierre, qui n'a pas eu une conduite très brillante les jours d'avant. Et il lui pose à trois reprises la question : « Et toi m'aimes-tu ? »

Comment lisons-nous cette question ? S'agit-il d'un examen de passage que Jésus impose à celui qui a trahi ? Je ne peux pas le croire. Il s'agit de l'aveu même de la part de Jésus de la capacité qu'il voit en Pierre, de l'aimer, de l'aimer pleinement. **C'est ce cadeau qui est fait par Jésus à Pierre de la révélation de sa capacité d'amour, qui invitera Pierre à se conduire en fidèle disciple à l'avenir.** Sans doute nous faut-il méditer en ce temps de carême les moyens que nous prenons pour nous rendre disponibles à ce cadeau.

En guise de conclusion

Il y a plusieurs années j'étais au Canada pour une réunion concernant le génocide du Rwanda. L'une des femmes dont la famille avait été exterminée, m'a cueilli avec beaucoup de virulence : « C'est vous le catholique qui avez laissé faire tout cela ? ». Cela partait mal ! Pourtant dans sa conférence elle commença par cette histoire : « Après le drame nous étions, ma petite fille Mathilde et moi, errantes dans les rues du village décimé. Et c'est alors que ma petite Mathilde me tira le bras et me dit `tiens maman regarde il y a même une fleur qui pousse !' ».

Sans doute que pendant ce temps de carême, et dans le souffle du pardon, nous avons à regarder les fleurs qui poussent.

Sans doute pouvons-nous également relire le prophète Michée (chapitre 6 verset 8) « On t'a fait savoir homme ce qui est bien : aimer la bonté, travailler avec justice, marcher humblement avec ton Dieu. » Sans doute est-ce là le chemin de pardon auquel nous sommes invités.

Guy Aurenche
25 février 2013